

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 36 (1999)
Heft: 1391

Artikel: Conférence de Pékin : égalité entre femmes et hommes : un plan d'action pour la Suisse
Autor: Gagnebin, Lala
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1014710>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Égalité entre femmes et hommes: un plan d'action pour la Suisse

La Conférence de Pékin montre que la Suisse est prête à faire de nombreux efforts afin d'aider les pays du Tiers-Monde à réaliser une meilleure égalité entre femmes et hommes.

Par contre, elle n'applique pas à elle-même les principes qu'elle préconise aux autres.

LE PLAN D'ACTION suisse pour la mise en œuvre de la conférence de Pékin vient à point nommé nous dire et nous rappeler tout ce qu'il y a à faire pour instaurer l'égalité entre femmes et hommes. Le rejet de l'assurance maternité nous fait cruellement sentir que le peuple suisse – ou en tout cas la Suisse allemande – est prêt à soutenir les invalides et les drogués, mais pas les femmes.

L'aspect le plus original du plan de Pékin est sans doute son chapitre économique. Enfin, les femmes sont considérées comme des productrices, des actrices de l'économie, libres d'agir et de faire des choix – et non plus seulement comme des consommatrices et des employées. Elles forment 45% de la population active, il était donc temps qu'on en tienne compte. Or les femmes n'ont pas la même attitude que les hommes face à l'épargne ou à l'investissement. De plus, elles sont en équilibre très instable, voire précaire, jonglant entre le travail rémunéré, les tâches ménagères et d'éducation des enfants, se débattant entre la fiche de salaire, la facture de la garderie et la feuille d'impôts.

Le modèle néo-libéral de l'homo economicus

Si le plan d'action propose de comptabiliser le travail effectué par les femmes à la maison, ce n'est pas seulement pour montrer le volume et le prix de ce travail. C'est également pour que les politiques économiques se basent sur la réalité et soient ainsi en mesure de proposer des prestations et des services utiles aux femmes aussi. Dans la théorie économique néo-libérale, l'homo economicus est un mâle entre 25 et 50 ans, qui veut maximiser son profit ou son salaire; par conséquent tout le monde est censé agir comme l'homo economicus. Or, même si les femmes voulaient s'identifier au modèle et maximiser leur profit ou leur salaire, la plupart d'entre elles ne le pourraient pas faute de moyens et de temps.

En Afrique par exemple, on s'est rendu compte que, quand les prix des légumes augmentaient, la production baissait. Les femmes – qui sont responsables des cultures vivrières comme chez nous –, même si leurs revenus

sont très faibles, préfèrent consacrer plus de temps à leur famille. Et même si elles voulaient produire plus, elles n'en ont simplement pas le temps. Ce comportement est à l'opposé de celui de l'homo economicus type néo-libéral. L'OCDE est, semble-t-il, arrivée aux mêmes résultats dans ses recherches en Europe et en Amérique du Nord.

Dépasser les obstacles administratifs

Que faire? Il faut tenir compte de la faiblesse des prestations proposées aux femmes et les améliorer. Pas seulement en augmentant le nombre de crèches mais aussi en mettant sur pied des services économiques appropriés. Quand on entend les chefs des PME se plaindre des banques qui font les difficultés pour accorder des crédits, on peut craindre que les entrepreneures ne soient tout simplement pas prises au sérieux et se fassent renvoyer sèche-ment. Combien de femmes ont développé des activités artisanales pour arrondir leurs fins de mois? Nombreuses sont celles qui pourraient passer à un stade plus productif et créer des emplois. Mais les obstacles administratifs et financiers les découragent. Le plan d'action propose d'étudier et de remédier aux difficultés rencontrées par les femmes investisseuses.

Il est paradoxal que des kyrielles de projets soient développés pour aider les femmes, dans les pays du Tiers-monde, à créer leur entreprise, à produire et à exporter alors que, chez nous, nos administrations n'ont pas encore reconnu le besoin de s'intéresser au problème...

Lala Gagnebin

Brèves

UN TILLEUL PROCHE du Palais fédéral a été dédié à Ruth Dreifuss, la première présidente de la Confédération.

Rappelons l'existence, près des Archives fédérales, d'un chêne dédié à Elisabeth Kopp, première conseillère fédérale. *cfp*